

Les participants

Directeur : Patrick CASMIR

Enseignantes : Sylvie OUSTALET, Corinne REVELLEAU, Annick PETIT, Bérengère LHUILLIER, Martel LOURBEAU, Maryse LARPIN, Maryline FAY, Evelyne ZUERAS, Catherine RONDEAU, Mme FAURE, Mme FIGASSOU, Julia AGOSTINI, Sylvie RENE, Marie-Laure GRANIER, Hélène FLAMANT, Julie SICARD

Parents élèves élus : Christine CASADO RAMOS, Anne SAUVAGNAC, Stéphanie MENDOZA, Véronique DELSART, Séverine NEMY, Anna ROEBÜCK, Nathalie CHRISTOFLOUR, Ghislain FIGASSOU, Stéphane LEPOIX, Sylvie CHAULIAC, Laëtitia EVEN, Audrey PIGOZZO, Charlotte PERALDI

Municipalité : Catherine LHOUT, Denise REYNAUD

CLAE : Marie-Pierre ASSET, Mme BELBEZE, Fanny AMPROU

DDEN : M. COULOMBERS

Intervenant EPS : M. SANTOUIL

ATSEM : Jocelyne BASSOT

Psychologue scolaire : Mme COUFFIGNAL

Absents excusés : M. RESPAUD, IEN, M TENE Maire, Anne COUFFIGNAL, psychologue scolaire, Mme PUECH et M. GUIONI, enseignants spécialisés, ATSEM, Mme KHLIFI, CLAS, Brigitte ALLEGUEDE, assistante de soins et responsable bus, Corinne SOYER, Audrey RALLIERES, Isabelle GARCIA, enseignantes

Préambule : Les enfants et l'équipe enseignante sont les acteurs principaux de cette communauté éducative que représente notre école. Ils sont entourés de partenaires qui sont nécessaires au bon déroulement de la journée de classe : les parents, les parents d'élèves élus, la mairie, le CLAE, la CAM. Le conseil d'école se réunit pour évoquer les questions qui touchent l'école en général. Les questions d'ordre particulier ou relevant du fonctionnement spécifique d'une classe devront être étudiées dans un autre cadre.

Le règlement intérieur est proposé au vote après lecture. Il s'inspire du règlement départemental. Après lecture, il est adopté à l'unanimité. Il sera diffusé et commenté dans les classes en fonction de l'âge des enfants, puis devra être signé par les élèves à travers la charte de l'école. Leurs parents pourront en prendre connaissance via le blog de l'école et il sera affiché enfin que chacun puisse le consulter à chaque entrée de l'école dans les salles polyvalentes.

LA VIE DE L'ECOLE

L'école comprend 16 classes dont 10 en élémentaire et 6 en maternelle. 397 élèves sont répartis comme suit :

PS : 36
MS : 52
GS : 67
CP : 44
CE1 : 51
CE2 : 55
CM1 : 43
CM 2 : 46

Il n'y a pas de changement dans le fonctionnement de l'école ni dans l'organisation.

L'APC est mis en place le lundi et le jeudi de 15h50 à 16h30 afin de permettre à tous les élèves de pouvoir y aller sans l'entrave du ramassage scolaire.

Un médecin scolaire a été attribué sur St Lys : le Docteur AMAGAT.

Sont présents sur l'école : 22 enseignants, 6 ATSEM, un RASED comprenant une psychologue scolaire et 2 enseignants spécialisés, un animateur sportif, une auxiliaire de soins, une aide à la direction présente 10 heures par semaine, l'ALAE, les personnels de cantine et les personnels d'entretien. Il y a également des personnels qui contribuent au bon fonctionnement de l'école, tels que les services municipaux (CCAS, MJC, entretien des bâtiments, jardin, services techniques, service informatique, comptabilité, espace culturel) ainsi que les élus, qui nous attribuent les moyens de fonctionnement.

DIALOGUE AVEC LES PARENTS

Afin de faciliter les échanges entre les parents et l'école, plusieurs moyens de communication sont mis à disposition : les mots dans le cahier de liaison, le blog, le téléphone et les courriels. L'utilisation d'un mode de communication plutôt qu'un autre dépend de la situation.

PROJET D'ECOLE 2014-2018 : POINT D'ETAPE

Les actions engagées ou menées à terme sont évoquées :

- En maternelle : les cahiers de progrès et la chorale qui sont reconduits, le travail entamé cette année porte sur la construction d'outils de cycle pour développer l'acquisition de lexique.

- En élémentaire : les actions sur la lecture se poursuivent, le travail des cycles sur les problèmes qui a commencé l'an passé se prolonge.

Un projet jardin en lien avec le CCAS est en cours d'élaboration.

Les actions autour de la culture se poursuivent ainsi que le Vivre ensemble qui doit rester toujours présent.

LES PROJETS DE CLASSE

- Action « Tatoulu »
- Spectacles à Odysseus
- Projections au cinéma
- Classes découvertes (6 classes seront concernées : 2 CP, 1 CE1, 1 CE2, 2 CM1)
- Activité piscine pour les classes de CE1 et de CM1. 10 séances seront menées à Aqualudia à Muret grâce à la participation des parents agréés.
- Des sorties à la journée sont aussi évoquées (Village gaulois, Asinerie d'Embazac,...)

LES TRAVAUX ET LES EQUIPEMENTS : LES ACTIONS ENGAGEES ET A VENIR

Ont été réalisés :

- Isolation et réfection des menuiseries
- Sonnerie en maternelle
- Connexion de l'extension à internet
- Pose de porte manteau
- pour citer un exemple est en cours de réalisation
- Projection dans la salle informatique

Il y a eu des dégradations (grillage + bardage). Les réparations sont progressivement mises en œuvre. Pour que cela ne se reproduise pas, l'attention de tous est nécessaire et entre autre un comportement des élèves respectueux des lieux est attendu.

Comme chaque année, des demandes ont été adressées pour l'an prochain :

- marquage au sol (travail du Conseil des élèves)
- Etagères
- Aménagement des placards de rangement
- Equipement informatique en salle des maîtres et BCD
- Rideaux dans les classes et en salle informatique

ALAE : EFFECTIFS, ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

Beaucoup d'élèves fréquentent l'ALAE élémentaire: 45 le matin, 215 le midi et 110 le soir. 18 animateurs sont présents pour les encadrer.

Le midi, des activités sont proposées en attente du passage à la cantine. Les classes de Petite Section passent au 1er service.

50 enfants sont positionnés en TAE : jeux coopératifs, découverte culturelle, alimentation et jeux d'échecs.

UTILISATION DES LOCAUX HORS DU TEMPS D'ECOLE

La commune a demandé le respect d'un protocole pour l'obtention des clés et des délais pour les demandes. Pour un bon fonctionnement, elle souhaite que ce protocole soit respecté. Les demandes qui parviennent à l'école doivent être formulées de manière précise afin d'éviter tout malentendu. La présence des enfants dans l'école et d'une autre structure doit être pris en compte pour toute organisation. Il faut pour cela également laisser des délais suffisants pour prendre les mesures nécessaires conformément aux textes en vigueur.

LES ACTIONS PREVUES PAR LES PARENTS D'ELÈVES

- Proposition de la liste des parents non constituée en association :

- Vente de chocolats
- Vente de fleurs (rapprochement avec une association locale)
- Sécurité au niveau du parking en lien avec la semaine de la prévention la deuxième semaine de novembre
- Marché de Noël : Livres d'enfants, collecte puis vente au marché le 4 décembre 2015

- Proposition d'ASPARREL

- Zumba le 6 novembre 2015
- Marché de Noël (goûter offert)
- Gravette le
- Vide grenier le 8 mai 2015
- Kermesse

Un chèque de 1200€ est remis au profit de la caisse des écoles par l'association ASPARREL.

Le groupe ASPARREL Tabarly s'est réuni et a décidé de laisser le libre accès au panneau d'affichage et à la distribution des mots dans les cartables à la liste des parents non constitués en association.

LE LOCAL A VELO, LE STATIONNEMENT ET LA SECURITE

Il a été décidé par le Conseil d'École de ne pas utiliser ce local car par le passé, son utilisation a présenté de nombreux inconvénients. Le parc à vélo devant l'école élémentaire n'est que rarement utilisé. Si le besoin s'en fait ressentir, la commune en installera d'autres. Actuellement, ce besoin n'est pas apparu.

Le dépôt minute a permis de fluidifier la circulation, des actions de rappel du fonctionnement de celui-ci auront lieu prochainement.